

Séance du 24 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué (le 17 juin 2025) s'est réuni à la mairie de Ouainville, sous la Présidence de Monsieur Bruno Thune, Maire

Étaient présents :

Mrs THUNE, VITIS, LESUEUR, ALLARD, LORY
Mmes HAVY, TONDELIER, BAILLEUL, CHAMPION, DUFRESNE,
COLLARDEAU

Étaient absents excusés : Mr LECOURT, Mr HALLEUR donne pouvoir à Mr THUNE

Était absente non excusée :
Mme TOUPIN-HAUBERT

Formant la majorité des membres en exercice.
Mr VITIS Cyril est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la dernière séance

Délibérations :

Mr le Maire demande au conseil municipal pour rajouter une délibération

- Devis Ecole
- Devis extincteurs

Informations :

- Recrutement emploi saisonnier
- CCCA
- Bail emphytéotique
- Manifestations
- Questions diverses
- Tout dossier urgent pouvant intervenir avant la réunion

Le compte -rendu de la séance du 1^{er} avril 2025 a été approuvé à l'unanimité par les membres présents.

I DEVIS ECOLE :

Mr le Maire présente au conseil municipal les devis de peinture et de réfection des sols de la salle de motricité du groupe scolaire

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise INDIGO PEINTURE pour un montant de 4356€ pour le sol et un montant de 2185.40€ pour la peinture.

Voix : pour : 12 dont un pouvoir contre : 0 abstention : 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre des membres présents.

II DEVIS EXCTINCTEURS

Mr le Maire présente au conseil municipal le devis de la société Promat pour la vérification des extincteurs. 17 extincteurs sont à vérifier et 3 à changer.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter ce devis pour un montant de 660€ TTC

Voix : pour : 12 dont un pouvoir contre : 0 abstention : 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre des membres présents.

Informations :

Recrutement emploi saisonnier :

Mr Levesque Cédric est recruté du 1^{er} juillet au 31 août 2025.

CCCA :

L'activité Golf est stoppée

Bail emphytéotique :

Ce bail a été signé pour une durée de 50 ans. (fin du bail en 2035)

Manifestations :

Le spectacle de l'école aura lieu le 28 juin.

Le comité des fêtes organise un repas dansant le 6 septembre 2025.

Activité :

Le vertic'albâtre souhaite développer une activité.

Rue de la Forge :

Voir avec la direction des routes pour le marquage des sols

Séance levée à 21h50